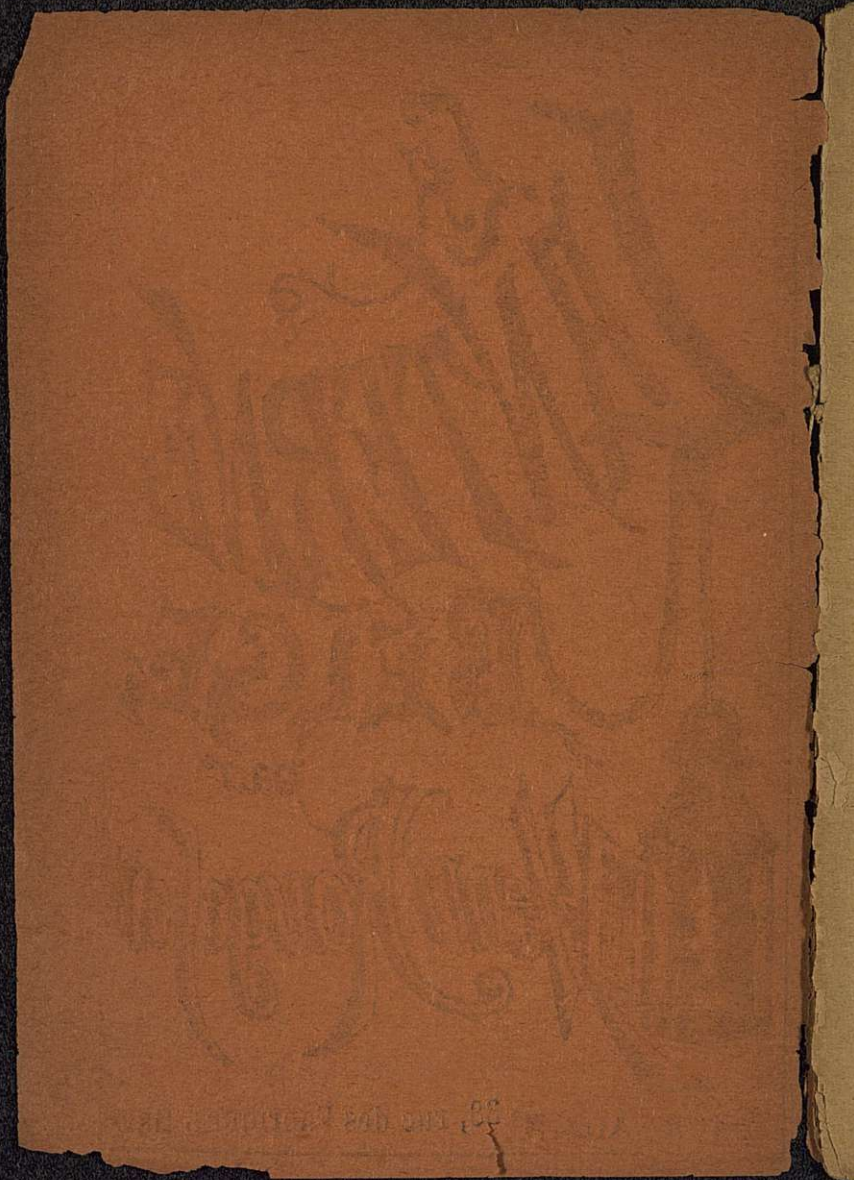


LANTERNE
BELGE
par
Henri Rougeson



BUREAUX N° 38, rue des Fabriques, BRUX.



- Pourquoi cette Lanterne ?

Le ministre qui occupe à la place de Woeste le ministère de la justice (un n'importe qui répondant au nom de Devolder), fait poursuivre les journalistes qui prennent la liberté grande de dire ce qu'ils pensent des hommes et des choses du pays.

N'est-ce pas un signe des temps que le fait de voir le général Vandersmissen, violateur de la Constitution, comblé d'honneurs, tandis que le monsieur qui, respectant cette charte nationale (en avant la *Brabançon* !) ose se permettre d'écrire, de penser et de parler librement, est trainé devant les tribunaux ?

*
* *

Ces mystères doivent provenir d'une situation trouble sur laquelle il est bon de faire un peu de lumière. C'est pourquoi nous avons mis une chandelle neuve dans une des vieilles *Lanternes* oubliées dans notre pays, il y a dix-huit ans, par Henri Rochefort.

Et nous voilà en route, dirigeant les rayons de

notre modeste chandelle dans tous les coins où ils pourront pénétrer : Palais royal, Palais-de-Justice, palais financiers, palais militaires, palais épiscopaux, dans tous les palais, enfin, qui pulluleront en notre pays.

*
* *

Notre aîné, le regretté Jules Wilmart, avait déjà levé certains coins de voiles, et nous avait montré des tas de turpitudes et de saletés, où dans notre sincérité et notre naïveté, nous comptions bien qu'on ne trouverait que des choses brillantes et pures de toutes souillures.

Seulement, depuis la mort de notre pauvre ami, ces coins de voiles sont retombés. A nous, à défaut d'autres, de les relever et de diriger par-dessous les rayons de notre *Lanterne*.

En nous efforçant un peu plus, peut-être soulèverons-nous d'autres voiles.

A vous donc, illustre lanternier qui fîtes crouler l'empire, et à vous aussi, chère ombre de Wilmart, qui avez déjà descellé tant de pierres vermoulues de notre dégoûtant édifice social, appartient le premier salut de votre

HENRI ROGEFORT.

La Lanterne Belge

PAR

HENRI ROUGEFORT

Mercredi 21. — M. Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha n'est pas dans une période de chance. Il y a comme cela des années pendant lesquelles on n'a pas de veine. Le Congo ne veut pas aller et la Belgique se rebiffe. Comme on n'a jamais trop de cordes à son arc, à la place de ce fonctionnaire je tâcherais de me créer un troisième État dans n'importe quelle partie du monde.



M. le général Vandersmissen fait répandre dans le public politique des circulaires destinées à faire de la propagande en faveur du service militaire obligatoire pour tous.

Seulement, dans le système du pacificateur du pays de Charleroi, les gens riches seront logés hors de la caserne, et les pauvres seuls resteront encasernés.

Comme cela ressemble bien aux idées ordinaires de ce général qui déplorait, naguère, de voir nommer tant d'officiers parmi les roturiers !

*
* *

Notre Gallifet rêve d'une armée composée d'officiers appartenant tous à la noblesse et de pioupious sortant tous du « vulgaire ». Il en était ainsi sous l'ancien régime ; seulement, dès le début de la révo-

lution française, les militaires commencèrent par flanquer à la porte leurs nobles maîtres, qu'ils remplacèrent par ceux des sous-officiers qui parurent les plus méritants.

La France perdit, il est vrai, M. le capitaine comte de Casteldémoli, le colonel marquis d'Enface et l'enseigne vidame de Folleville, mais elle y gagna Ney, Hoche, Marceau, Kléber, Masséna, et cent autres généraux qui, pendant plus de vingt ans, battirent à plates coutures toute l'Europe coalisée.



Le *Moniteur* publie la liste des grands hommes chargés par Beernaert de résoudre la question sociale en cherchant à supprimer la misère en Belgique.

Amère plaisanterie!

Cette commission ne se compose que de

cléricaux qui réclameront, pour supprimer la misère, la suppression des écoles et la diffusion du catéchisme, ou de libéraux, qui demanderont la suppression du catéchisme et la diffusion de l'enseignement.

Pardon, il y en a un autre, un socialiste, celui-là, M. Hector Denis, mais quand il se verra obligé de siéger à côté de M. Dauby, il prendra son chapeau, s'en ira et ne reviendra plus.



A quoi bon toute cette hypocrisie de commissions et d'études ? Tout le monde sait à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement. Quand les ouvriers bougeront, M. Léopold de Saxe-Cobourg, qui, en qualité de fils d'Allemand et de Française, n'est pas obligé de connaître nos aspirations, enverra son fidèle Ramollot-Vander-smissen avec huit ou dix mille hommes.

— C'que v's voulez, scrongneugneu?

— Du travail et du pain.

— En joue, feu!... Cap'taine Untel, l'résultat de c'te première sommation?

— Vingt-six tués et cinquante-trois blessés.

— C'est bon. C'qui m'f..... encore là, ceux-là?

— Tuez-nous comme nos amis ; nous aimons mieux mourir par vos balles que crever de faim.

— V's'êtes d'z'anarchisses ! Joue, feu...
l'résultat, cap'taine Untel?

— Ils sont tous morts, général.

— C'est bon. Télégraphiez à Laeken qu'après deux sommations, j'ai vaincu les anarchisses et dispersé l'émeute.



Jeudi 22. — Le bruit commence à courir que le fantassin Boels, condamné à mort.

par le conseil de guerre du Hainaut, sera passé par les armes.

Ainsi le veut le dictateur Vandersmissen, qui réclame un exemple.

Le fait est qu'il faut de la discipline dans l'armée. Seulement, on aurait bien dû commencer plus tôt, à faire des « exemples ».

Ainsi, pourquoi, en 1831, n'a-t-on pas fusillé le général Vandersmissen, père du Gallifet actuel?

Entre autres bons résultats de cette exécution d'un général traître à son drapeau et à son pays, nous voyons celui-ci : Il n'y aurait pas eu de dictateur aujourd'hui en Belgique et trente à trente-cinq pauvres ouvriers de Charleroi vivraient encore. Nous ne parlons pas des nombreux blessés par les balles ou les baïonnettes du fameux général.



A propos de baïonnettes, un officier de mes amis me disait dernièrement :

« On ne sait pas tout sur les événements de Charleroi. Il n'y a pas eu que des fusillades, il y a eu aussi des charges à l'arme blanche. Des soldats m'ont déclaré qu'ils ne savaient plus retirer leurs baïonnettes des poitrines dans lesquelles elles étaient enfoncées. »

Et nous sommes en Belgique, en 1886!



Comme heureux signe des temps, saluons avec plaisir l'élection, à Saint-Gilles, de M. Louis Morichar, candidat progressiste et républicain, nommé conseiller communal par le corps électoral censitaire.

Que sera-ce, après la proclamation du suffrage universel?

*
* *

Les censitaires, d'ailleurs, ne sont pas

toujours si fiers. Voyez ceux de Mons, qui sont presque tous révisionnistes. Ils organisent une réunion publique à laquelle, désireux de connaître les opinions de leurs mandataires, ils invitent ceux-ci.

Quatre sur cinq des représentants montois répondent par une lettre grossière qui peut se résumer ainsi : « Allez vous faire » f..... »

Que vont faire les Montois et les Borains qui, autrefois, ne craignaient pas d'envoyer à la Chambre l'énergique Léon Dufuisseaux ? Ils vont tout simplement continuer à voter pour ces quatre malotrus !

Il est vrai que ce sont de bien jolis types : M. Lescarts, qui ne vient à la Chambre que pour dormir ; M. Sainctelette, ramolli à force d'excès (de travail ou d'autre nature, les avis sont partagés) ; M. Masquelier, qui vient dans son fauteuil digérer les bons déjeuners qu'il se paie à Bruxelles, et

M. Hardy, qui, pour toute particularité, ressemble à un chimpanzé.

Tous les quatre sont des muets incurables.

*
* *

Pourquoi les Montois progressistes ne feraient-ils point une liste complète avec M. Houzeau, représentant sortant; MM. Pichuèque et Steurs, qui se sont déclarés révisionnistes; M. Léon Defuisseaux, leur ancien représentant, qui n'a pas démerité; M. Eugène Robert, qu'ils connaissent bien, et un autre progressiste, qu'ils trouveraient bien chez eux?

Si j'étais électeur à Mons, je préférerais me couper la main droite que d'aller voter pour les Lescarts, Sainetelette, Hardy et autres Masquelier.



Le passage suivant est extrait d'un journal doctrinaire :

Pendant les perquisitions faites dans le bois de Ransart, à Fleurus, les gendarmes arrivèrent devant une misérable demeure en lattes et en terre, d'où sortit une misérable créature, hâve, couverte de haillons, qui leur dit :

— Nous apportez-vous du pain ? Entrez et voyez.

Il y avait dans le taudis de la veuve sept petits enfants qui dévoraient des pommes de terre crues.

Depuis dix jours, la famille était sans pain.

Chose inouïe, les gendarmes n'ont point pensé à conduire en prison ces huit perturbateurs.

Ah ! Si le Vandersmissen avait été là !



La Députation permanente du Brabant a écrit au Beernaert pour le prier de mettre en adjudication les travaux dont les projets sont prêts et pour lesquels les fonds sont votés.

Le Deernaert vient de répondre que des travaux sont en projet, qu'aussitôt les études terminées ils seront mis en adjudication.

Pendant ce temps-là, les ouvriers sans travail mettent à l'étude le moyen de vivre sans manger, et M. Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha continue à palper avec sérénité les 16,000 francs que, aussi serins que lui, nous lui donnons tous les jours.



Vendredi 23. — L'ex-grand lama de l'ex-doctrinarisme a donc encore fait marcher sa vieille platine à la Chambre, et il s'est amusé à débiter les progressistes. — « Puisque les doctrinaires, s'est-il dit dans son raisonnement de macrobite, sont trop faibles lorsqu'ils sont alliés avec les radicaux, ils seront plus forts lorsqu'ils n'auront plus d'alliés du tout. »

Il est regrettable que l'*Écho du Parlement* ne soit plus là pour admirer ces cancons de fils de portière.



Les ouvriers de Charleroi se disposent à envoyer des délégués auprès de M. de Saxe-Cobourg et Gotha pour lui demander de prendre l'initiative de mesures parlementaires en leur faveur.

Si ces délégués sont plus d'une demi-douzaine, toute la garnison de Bruxelles sera à Laeken. Quant à M. de Saxe-Cobourg et Gotha, il sera à Ostende.



Le tribunal de Charleroi condamne à six mois de prison une petite fille de quatorze ans coupable d'avoir ramassé, après l'incendie de la verrerie Baudoux, un balai qui avait échappé au feu.

Adroitement interrogée, cette précoce anarchiste a avoué qu'elle avait pris ce balai pour s'en servir dans le but de nettoyer la magistrature belge.

Cette réponse prouve que ce n'est pas à six mois de prison qu'il fallait condamner cette Louise Michel gillicienne, mais à être internée à vie dans une maison de santé, pour folie incurable.



Le tribunal de Charleroi, jaloux des lauriers de Vandersmissen-Gallifet, se montre d'ailleurs d'une sévérité remarquable. Tous ceux qui passent devant lui attrapent avec une facilité étonnante des mois et des années de prison.

Atteinte à la liberté du travail : un an de prison.

Mendicité : six mois de prison.

Vol d'une gayette : trois ans de prison.

Ainsi de suite.

Il faut dire, cependant, que le tribunal de Charleroi n'a pas toujours été si sévère. Il y a quelques années, un directeur d'usine de Marcinelle, M. Flaitz, ne fut condamné qu'à un an de prison pour avoir tué un de ses amis, à coups de couteau. Le crime avait été commis, si j'ai bonne mémoire, vers 1878, à Merbes-le-Château.

Quand M. Flaitz comparut devant le tribunal, le président lui fit avancer un fauteuil.

Quand M. Flaitz, dont on n'avait pas requis l'arrestation immédiate, se constitua prisonnier, ce fut en voiture qu'il se rendit au violon.

Et, si nous ne nous trompons, on le mit en liberté après qu'il eut passé quelques semaines dans l'infirmerie, sous le fallacieux prétexte que son état de santé ne lui permettait pas d'être enfermé plus longtemps.

Les grévistes pourront invoquer ce précédent pour se faire mettre en liberté. Seulement, je leur conseille de ne pas se faire trop d'illusions.



Une cousine de M. Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, la fille du comte de Paris, Marie-Amélie-Louise-Hélène d'Orléans, vient d'épouser le fils du roi de Portugal devant M. le maire d'Eu.

C'est bien là la place des d'Orléans.



On annonce que Vandersmissen, l'autre, celui qui n'a tué que sa femme, refuse de donner sa démission de membre de la Chambre des représentants.

C'est dommage, car les indépendants avaient pensé, pour le remplacer, à Vandersmissen II, le fils du général traître à la

patrie, qui a fait preuve de plus de « moyens » que le député actuel de l'arrondissement de Bruxelles.



Les membres de la Cour d'appel de Bruxelles, sixième chambre, viennent de poser leur candidature éventuelle à un siège de conseiller à la Cour de cassation.



Un gréviste de Jumet avait été condamné par le tribunal de Charleroi à deux ans de prison pour avoir été trouvé en possession de trois bobèches (valeur 75 centimes) prises à la verrerie Baudoux. Naturellement, il alla en appel, où le ministère public lui-même fut obligé de protester contre cette condamnation draconienne.

Les conseillers de la Cour d'appel maintiennent purement et simplement les deux ans de prison.

En revanche, ces estimables magistrats doublent la peine d'un autre gréviste appellant, et cela malgré l'avis de l'avocat-général. Ce gréviste avait été trouvé porteur d'un revolver.

Ce misérable (je parle du gréviste), avait sans doute conçu l'infâme dessein de ne pas se laisser tuer par les soldats de Vandersmissen-Gallifet.

Décidément, les ouvriers ressemblent au crocodile qui, on le sait,

Est un animal très méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.



Samedi 24. — On annonce que, décidément, Gustave Vandersmissen a donné sa démission de député.

On annonce aussi que M. Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha abandonne six mois de ses appointements pour mettre un terme à la misère des ouvriers sans travail.

On annonce enfin que la fin du monde aura lieu cette année.

Comme on voit bien que les esprits sont affolés.



MM. Janson et Buls se trouvent donc en présence pour conquérir le siège délaissé par M. Renson.

Inutile de dire que, tout sympathique que je sois à M. Buls, je ne voterai pas pour lui.

D'abord, sa place n'est pas à la Chambre. En qualité de bourgmestre de Bruxelles, il a déjà assez de besogne, et il n'est pas nécessaire qu'il s'en mette encore d'autre sur les bras.

Ensuite, il y a déjà assez de membres de la Chambre qui emboîtent le pas à ce vieillard de Frère-Orban.

Enfin, il ne sait point parler.

M. Janson, au contraire, sera le plus puissant orateur de la Chambre. Il est juste

aussi que les progressistes, si nombreux dans le pays et à Bruxelles, puissent travailler à encore la démolition du parti clérical. Je ne vois pas de raison pour nommer M. Buls aujourd'hui, et il y en a cent mille pour nommer M. Janson.

Donc, votons pour Janson !



Le Beernaert vient de signer l'expulsion d'un de nos confrères du *Peuple*, M. Tabarand.

M. Tabarand ne faisait pas de journalisme politique ; il se contentait de faire la chasse aux faits-divers et écrivait des romans.

Quand nous nous mettrons à expulser, nous, nous aurons des raisons sérieuses pour expliquer pourquoi nous renvoyons hors de la frontière les étrangers qui nous embêtent.

Mais comment M. Léopold de Saxe-Co-

bourg, qui, par sa mère, est d'origine française, a-t-il pu signer l'expulsion de son compatriote Tabarand, lequel ne faisait pas chez nous plus de mal que lui?

*
* *

Par compensation, ce même fonctionnaire, qui, par son père est d'origine germanique, a fait remettre à la police prussienne vingt-deux Allemands arrêtés en Belgique.

Ce qui aggrave le cas, c'est que parmi ces vingt-deux pauvres diables il y a un déserteur de l'armée allemande.

C'est la première fois, pensons-nous, que la Belgique remette un déserteur à la nation dont il a quitté l'armée.

Personne, dans notre pays, n'a protesté.

Moi non plus ; je me borne à constater ; je protesterai plus tard, quand le moment de la justice du peuple sera venu.



Je lis dans une feuille cléricale que « le portrait du général Vandersmissen publiée il y a quinze jours par le *Patriote illustré* a été vendu à plus de 16,000 exemplaires. »

Et la bête de sacristie en conclut : « que depuis les derniers événements, le général Vandersmissen est entouré d'une popularité qui va croissant ».

Erreur ! Ce n'est pas à cela qu'on juge la popularité, car le personnage du siècle le plus populaire serait alors Tropmann, dont on a tiré le portrait à des millions d'exemplaires.



Les socialistes du pays, par leurs délégués, viennent de se réunir à Gand où, chose remarquable, la ville n'a jamais été plus calme.

M. Lippens, qui, on le sait, est le con-

traire d'une bête (je n'en dirai pas autant de nos ministres), avait fait demander au citoyen Anseele s'il répondait de la tranquillité.

« Oui, avait répondu le socialiste, chez nous et hors de chez nous, je réponds de l'ordre. »

Cette explication avait suffi à l'honorable bourgmestre gantois et, en effet, les faits ont prouvé qu'il avait raison de ne craindre aucun trouble.



Ce n'est cependant pas de la faute du ministère, on peut le dire.

M. Lippens a été tracassé de la façon la plus déplorable pour le forcer à mettre sous les armes ses agents de police, ses pompiers et toute la garde civique.

Il s'est contenté de convoquer les chasseurs-éclaireurs, pendant cent vingt minutes, pour la forme.

Quant au gouvernement, qui dispose de

la police des gares, il avait rempli de troupes de ligne les stations du chemin de fer.

Néanmoins, malgré ces excitations à la haine des troupiers contre les citoyens, tout s'est passé de la manière la plus pacifique.

*
* *

M. Lippens, tout autoritaire qu'il soit, sait, quand il le faut, être intelligent.

Il ne craint pas de se commettre avec les chefs socialistes et, grâce à cette conduite prudente, il n'y a jamais de troubles dans sa ville.

M. Lippens ne fait rien pour contrecarrer l'organisation ouvrière gantoise, aussi sait-il qu'il peut compter sur l'ordre.

Dans les autres villes, où les ouvriers ne sont pas formés en associations, on a dû recourir à Gallifet-Vandersmissen, ce qui coûte cher à tout le monde et ne fait du bien à personne.



Dimanche 25 avril. Il fut un temps où l'on disait aux Bruxellois, quand ils semblaient aller trop loin dans leurs revendications politiques : « Vous allez effrayer la province! »

Maintenant, on dira le contraire, et je m'attends à voir les séides de Frère-Orban obligés de crier aux libéraux de province, au moins une fois tous les huit jours : « Mais vous allez effrayer la capitale! »

Et, en effet, toutes les nouvelles qui nous arrivent de Verviers, de Huy, de Virton, de Charleroi, de Mons, nous montrent les libéraux les plus modérés se déclarer partisans acharnés de la révision immédiate de l'article 47.

A Virton, les candidats à l'élection provinciale ont présenté un programme politique que beaucoup de Bruxellois considéreraient comme frisant l'anarchie. Et l'Association libérale virtonnaise a acclamé ces candidats.

*
* *

A propos d'anarchistes, on ne parle plus de l'incident Vandersmissen-Defuisseaux.

Le fougueux général, convaincu d'avoir violé manifestement plusieurs articles de la Constitution et d'avoir commis plusieurs délits passibles des tribunaux, tels qu'usurpation de fonctions publiques et arrestations arbitraires, sans compter les répressions sanglantes sans sommations légales, doit enfin avoir fourni les explications que le Beernaert lui a demandées.

On dit que le général se retranche derrière un haut personnage.

Quel que soit ce haut personnage, le pays a le droit de savoir la vérité.

En attendant, le général continue à garder ses fonctions, comme son homonyme de la rue Verte, et à toucher ses appointements, toujours comme l'autre, celui qui n'a tué que sa femme.

* * *

En attendant aussi, c'est le général Vandersmissen qui, au mépris de la Constitution et des lois, a arrêté Alfred Defuisseaux, et c'est celui-ci qui est poursuivi.

De même à Gand, il est certain qu'Anseele passera devant la Cour d'assises de la Flandre-Orientale pendant que Defuisseaux comparaitra devant le jury du Brabant.

On dit que les magistrats compétents étaient d'avis de ne pas poursuivre ces deux citoyens et qu'ils ont dû s'incliner devant les ordres venus des « sphères supérieures ».

Tant mieux; les jurys acquitteront néanmoins Anseele et Defuisseaux, et ces deux soufflets n'en seront que plus retentissants.



Les ouvriers mineurs du Hainaut viennent d'envoyer aux Chambres une pétition qui ira moisir dans l'un ou l'autre carton poussiéreux, et par laquelle ils demandent

une loi fixant à 4 francs le minimum de salaire et à 10 heures par jour le maximum d'heures de travail.

Cela nous rappelle que, pendant une grève du Hainaut, il y a sept ou huit ans, les houilleurs, se plaignant de n'avoir qu'un salaire de 2 francs à fr. 2 50, réclamaient, comme toujours, une amélioration à ce sort impossible.

Mais les patrons, pour ramener à eux l'opinion publique, firent paraître dans les journaux à leur dévotion une statistique établissant que les ouvriers gagnaient en moyenne quatre francs cinquante par jour.

Les houilleurs, saisissant la balle au bond, répondirent qu'ils étaient résolus à faire des sacrifices et se déclarèrent prêts à reprendre le travail si l'on voulait leur donner un salaire de 3 francs seulement par journée.

Les patrons firent le mort et, quinze jours après, les ouvriers durent redescendre

dans les fosses en acceptant une nouvelle baisse des salaires.



Lundi 26 avril. — On annonce que, décidément, il n'est pas vrai que Gustave ait donné sa démission de député.

On annonce aussi que, somme toute, il n'est pas vrai que M. Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha abandonne six mois de ses appointements pour mettre un terme à la misère des ouvriers sans travail.

On annonce, enfin, qu'il n'est pas prouvé du tout que la fin du monde doive avoir lieu cette année.

Je me disais aussi.....



M. Systemans ne cesse de se frotter les mains depuis la nomination de la commission des Trente-Cinq.

On ne dit plus, en effet, « aller chez

Systermans », lorsqu'on a lu un journal doctrinaire et qu'on ressent le besoin, inévitable en pareil cas, d'aller où l'épouse de M. Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha ne va pas en poney-chaise, mais « faire sa grande commission ».

A propos de cette grande commission, les politiques qui ont le don de seconde vue déclarent d'un air malin qu'ils savent ce qui en sortira.

Et quand vous les interrogez, ils répondent avec un sourire méphistophélique :
— « Du vent ! »

*
* *

Les indépendants bruxellois viennent de faire paraître le premier numéro de leur publication, qui a pris pour titre le *Progrès*. Ils se sont mis à une demi-douzaine de sous-Vandersmissen (Gustave), pour écrire cela. C'est inepte et écœurant.

Ce journal annonce qu'il tire à 20,000. Il

tirera peut-être à 30,000 la fois prochaine ;
mais ce qu'il tirera avant la fin du mois,
c'est le diable par la queue.

* * *

Les Sociétés ouvrières belges viennent
de se réunir en Congrès à Gand. Les débats
ont été conduits d'une façon des plus in-
telligentes : le calme a été plus grand que
dans n'importe quelle réunion libérale ou
cléricale ; bref, les ouvriers ont fait preuve
d'une sagesse, d'une prudence et d'une
dignité jusqu'ici inconnues en Belgique.

Je me demande où nous irons encore,
dorénavant, chercher des arguments contre
le suffrage universel.

HENRI ROUGEFORT.

La Jalousie Belge

PARIS: ÉDITIONS DE LA JALOUSIE

1925



La Lanterne Belge

Pamphlet hebdomadaire

15 centimes le numéro

